



## RIXHEIM

# PLAN LOCAL D'URBANISME Modification simplifiée n°1

## 2 – Emplacements réservés

R150234 / A150782

**Projet NOTIFIE** aux Personnes Publiques Associées le 08 avril 2016

**Dossier mis à la DISPOSITION du PUBLIC** du 13 juin au 15 juillet 2016

**PLU modifié APPROUVE** par Délibération du Conseil Municipal le 29 septembre 2016

**AGE**  
CLOG NUNINGER PREVOST-HABERER  
GEOMETRES-EXPERTS ASSOCIES

Parc des Collines  
35 Rue Victor Schœlcher  
68200 MULHOUSE  
Tél.: 03-89-33-54-84  
Fax : 03-89-33-54-85  
contact@age.geometre-expert.fr  
www.age.geometre-expert.fr



Le Maire :

**Olivier BECHT**

# 1. Liste des emplacements réservés

n° de l'opération	Désignation de l'opération	Bénéficiaire
1	Liaison entre le carrefour rues de Mulhouse/Wilson et le débouché sur la rue de la Forêt-Noire (largeur 12 mètres)	Commune
3	Aménagements des pistes cyclables rue de Mulhouse, rue d'Ottmarsheim (entre le pont autoroutier et le pont du Bouc)	Commune
4	Régularisation foncière du Chemin de Battenheim (largeur 13 mètres)	Commune
5	Prolongement de la rue Schuman. Emprise 10 mètres	Commune
10	Création d'un bassin de retenue de crues centenales en amont des étangs de pêche	Commune
12	Création de voie entre la rue des Jardins et la rue des Prés. Emprise 6 m	Commune
<del>13</del>	<del>Liaison rue de la Scierie et rue Henri Nico largeur 5 m</del>	<del>Commune</del>
15	Elargissement à 8 m de la rue des Pierres	Commune
16	Réalisation d'un club-house et de ses abords	Commune
17	Elargissement à 8 m de la rue des Vallons	Commune
18	Elargissement à 7 m de la rue des Bosquets	Commune
19	Elargissement à 8 m de la rue des Vignes	Commune
20	Elargissement à 8 m de la rue des Coteaux	Commune
21	Liaison cyclable de la rue des Marguerites à la ZAC le Haut Village	Commune
23	Réalisation d'un équipement à vocation sportive de plein air et de ses abords.	Commune
27	Création d'un bassin d'orage au Buchwald	Commune
30	Aménagement d'un parvis en face de l'hôtel de Ville	Commune
31	Boisement humide remarquable classé à conserver et entretenir	Commune
A	Plantations à réaliser	Commune
32	Aménagement d'un corridor écologique - largeur de la totalité de la parcelle	Commune
33	Création d'un cheminement piétonnier - largeur - 4 mètres	Commune